

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 18 Novembre

## QUAND FINIRA LA COMÉDIE ?

Voilà donc l'affaire Cornélius Herz qui est de nouveau sur le tapis, et cela de par la volonté de nos gouvernants, car ce sont eux qui ont cru devoir remettre cette comédie à l'affiche, comme on dit au théâtre.

Ils se sont bien gardés, avant de prendre la résolution d'envoyer MM. Brouardel et Dieulafoy tâter le pouls au diabétique de Bornemouth, de consulter l'opinion publique car il est probable qu'elle se serait prononcée contre ce projet, ce qui les aurait fort contrariés.

Les élections législatives du 20 août et les fêtes franco-russes avaient détourné l'attention publique du Panama et de ceux qui ont trempé plus ou moins dans cette triste affaire. On ne parlait plus des chèques ni de la fameuse liste des 104. Tout cela semblait complètement oublié. C'est au point que les écrivains ou les politiciens qui faisaient allusion à cette crise semblaient revenir du Monomotapa. Et c'est précisément ce moment d'accalmie que M. Dupuy a choisi pour évoquer le souvenir du Panama et rappeler à la France et au monde que Cornélius n'était pas mort et que l'insaisissable Arton continue ses pérégrinations à travers l'Europe, au vu et au su de la police qui se garde bien de l'inquiéter.

On se demande ce qui a pu pousser le président du conseil à remettre sur le tapis cette affaire du Panama qui a été le cauchemar de ses prédécesseurs au ministère, car un homme comme M. Dupuy n'agit pas sans motif, surtout lorsqu'il s'agit d'évoquer d'aussi pénibles souvenirs et de remettre sur la sellette une foule de politiciens qui se croyaient débarrassés pour toujours de ce mauvais rêve.

Peut-être a-t-il craint que les premières séances de la Chambre ne fussent trop calmes et que l'agitation qui s'est faite au sujet des grèves ne fût pas suffisante pour absor-

ber l'attention de nos nouveaux législateurs au point de la détourner complètement de la question ministérielle, car il est certain que M. Dupuy et ses collègues tiennent par-dessus tout à leurs portefeuilles et qu'ils sont résolu à tout tenter pour les conserver. Cela se comprend d'ailleurs ; il est si doux et si agréable de se croire le maître et de s'entendre appeler : Monsieur le ministre ! gros comme le bras.

Par un raffinement d'habileté, M. le président du conseil a choisi, pour sortir de l'oubli, le Panama et Cornélius Herz, la veille même du jour où le Parlement va rentrer. Il s'est dit que, pendant que les députés et les journalistes discuteront sur le diabétique de Bornemouth, il ne s'occuperaient pas de lui ni de ses collègues.

Cela étant, l'affaire Cornélius Herz serait pour M. Dupuy le pendant de la fameuse histoire de la queue du chien d'Alcibiade.

Que l'on dise après que M. le président du conseil n'est pas un homme avisé et sachant à merveille faire flèche de tout bois !

Malheureusement, par une de ces fatalités comme il s'en est tant rencontré dans l'affaire du Panama, le pétard cette fois encore a fait long feu, c'est-à-dire que la machination ourdie par le président du conseil n'a pas réussi au gré de ses desirs.

Le rapport de MM. Brouardel et Dieulafoy devait être lu en séance de l'académie de médecine, afin de produire plus d'effet sur le bon public, toujours disposé à se laisser bernier, mais cette lecture n'a pas eu lieu, l'académie s'y est opposée.

M. Dupuy a dû faire la grimace, car cette opposition n'avait rien d'agréable pour le gouvernement et pour le cabinet dont il est le chef ; mais force lui a été d'avaler cette pilule, si amère qu'elle dut lui paraître.

Quoi qu'il en soit, il nous semble qu'il n'était ni urgent, ni même utile de renouveler la comédie de la consultation de Bornemouth et de remettre sur le tapis cette honteuse question du Panama, qui a eu pour conséquence de montrer à nu dans toute

leur hideur certains bas-fonds du monde politique et du monde parlementaire.

Le silence s'était fait autour de cette affaire ; l'opinion publique ne s'en préoccupait plus. Pourquoi M. Dupuy vient-il aujourd'hui la remettre au jour ? Il a évidemment un intérêt quelconque à le faire. Cet intérêt nous ne voulons pas le connaître.

Encore s'il avait été mû en cette circonstance par le désir de faire le jour complet sur l'affaire du Panama et de punir les coupables, tous les coupables, quels qu'ils soient comme ils le méritent, et d'indemniser tous les souscripteurs qui ont été lésés dans leurs intérêts ! Cela se comprendrait ; on pourrait trouver que la mission de MM. Brouardel et Dieulafoy avait quelque raison d'être ; mais malheureusement il y a à parier cent contre un que ce n'est aucun de ces motifs qui l'a fait agir et que Cornélius Herz peut dormir tranquille sur ses deux oreilles, qu'il ne sera pas plus inquiété après la consultation qui vient d'avoir lieu qu'il ne l'a été avant.

M. Dupuy a voulu ajouter une scène de plus à la comédie du Panama. Pourvu que ce soit la dernière !

Il est temps d'en finir et de baisser le rideau.

J. QUERCITAIN.

## INFORMATIONS

### A la Chambre

La séance de jeudi a été consacrée à la validation des élections : c'est dire qu'elle n'a présenté aucun intérêt au point de vue politique.

Le nombre des validations prononcées est de 435.

### Au Sénat

L'union républicaine a adopté la candidature de M. Combes, pour la vice-présidence, et celle de M. Tolain, pour la questure.

La gauche républicaine du Sénat a également adopté, par 13 voix, la candidature de M. Tolain à la questure. Sept voix avaient été d'autre part accordées à M. Fousset et cinq au général Grévy. Tous les groupes du Sénat se sont prononcés en faveur de M. Combes pour la vice-présidence.

### Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis jeudi, en conseil de Cabinet, sous la présidence de M. Dupuy.

Ils ont décidé de repousser la proposition d'amnistie qui est annoncée. Si les circonstances lui avaient paru justifier une mesure de ce genre, le gouvernement annonce qu'il en eût pris lui-même l'initiative et qu'il s'en tiendrait aux grâces partielles qui lui paraîtront motivées.

Le conseil s'est ensuite longuement occupé de l'attentat anarchiste de Marseille. Après avoir communiqué à ses collègues les renseignements qui lui sont parvenus au sujet de cet attentat, le ministre de l'intérieur a ajouté qu'il avait prescrit des mesures pour la surveillance des anarchistes sur tous les points du territoire.

### La Convention monétaire

Le gouvernement déposera, à très bref délai, la convention monétaire qui a été signée, au ministère des finances, par les délégués des cinq puissances faisant partie de l'union latine. Cette convention doit, en cas de ratification, être exécutoire le 30 janvier. Il importe donc que les Chambres statuent le plus tôt possible.

### La Conversion du 4 1/2

Contrairement à ce qui a été annoncé, le dépôt du projet de conversion du 4 1/2 0/0 ne sera pas déposé mardi. Le conseil des ministres n'a pas arrêté encore la date de ce dépôt.

### Le crédit agricole

La commission extra-parlementaire, chargée d'étudier les questions du crédit agricole, s'est réunie au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Vigier.

Le ministre a exposé le but de la réunion qui consiste à faciliter la discussion, et le vote par le Sénat des dispositions votées par la Chambre sur le crédit agricole et la Banque centrale, en permettant au ministère de l'appuyer, sur l'avis des hommes les plus connus par leur honorabilité et leur compétence en matière de questions financières.

C'est dans cette intention que M. Vigier a appelé à faire partie de cette commission les présidents et les rapporteurs des deux commissions de la Chambre et du Sénat, MM. Labiche, Méline, Lourties et Mir.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Labiche, Lourties, Méline, Gatelier, Jousseau, Mir, Quintañ, Linard et Bertaux, il a été décidé que la commission se réunirait lundi, à 10 heures, au ministère de l'agriculture.

Le ministre a dit que l'intention du gouvernement était de provoquer, le plus promptement

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 57

## La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE DEUXIÈME

VII

L'ÉCLAT

Le commandant écouta ce récit sans prononcer une seule parole. Il était seulement devenu très pâle. Evidemment, cet homme souffrait tout autant de voir son frère honteusement trahi que de perdre son illusion sur Gertrude. Et cependant il se refusait d'abord à admettre que tout cela fût vrai. Non, cela n'était pas possible ! On calomnial Gertrude. Lui aussi doutait. Il ne fallut rien moins que la lettre de Mortimer pour anéantir toutes ses résistances :

— Tu avais raison, dit-il. J'ai écouté, je ferai mon devoir.

VIII

LA MARTYRE

— Je suis de ton avis, dit Gertrude à son mari. Ton frère est malade, dangereusement. Il faut partir. Je ne peux pas l'accompagner, puisque tu crois, et je le crois aussi, que ma place est auprès de notre fils. Pauvre frère.

Pierre avait montré à sa femme, le matin même, une lettre du commandant qui contenait ces deux lignes :

« Je suis très mal. Viens vite, sans perdre un jour si tu veux me revoir. »

La jeune femme rouffrait à la pensée de voir son mari entreprendre un si long voyage. Le commandant avait daté sa lettre d'Aden. Il n'était donc plus dans la Méditerranée, comme on l'avait cru tout d'abord. Mais le premier mot de Gertrude avait été de dire : « Il faut partir. »

Elle avait espéré, au premier moment, que Pierre lui permettrait de l'accompagner, mais elle avait cédé aux instances de son mari.

Une femme gérait le peintre dans son voyage. Il avait hâte d'arriver auprès de son frère...

— Pauvre Jean ! dit-elle à son mari, qu'elle conduisit à la gare d'Arcachon. Tu l'embrasseras bien fort pour moi. Je lui dois une partie de mon bonheur...

La jeune femme ne pouvait pas retenir ses larmes à la pensée que le commandant souffrait ainsi, et qu'il allait mourir peut-être, loin de tous ceux qui l'aimaient. La vue du désespoir de Pierre la remuait profondément, d'ailleurs, car, à quelle autre cause eût-elle pu attribuer la douleur du peintre, son visage livide, ses pleurs, qui sortaient comme malgré lui de ses yeux rougis ?

Quand il fut parti, Gertrude s'enfonça dans une profonde solitude. Comment eût-elle eu le cœur à prendre sa part à une fête quelconque, lorsque son beau-frère, pour qui elle éprouvait réellement une grande affection, était au plus mal ! quand

son mari était si loin d'elle.

D'ailleurs elle n'était pas de celles qui ont besoin d'une distraction. Sa causerie avec elle-même lui suffisait. La première moitié du mois de septembre s'écoula ainsi, la jeune femme commençait à s'inquiéter. Elle avait écrit plusieurs fois à son mari, à Aden, sans avoir de réponse. Un matin elle reçut une dépêche : Pierre lui annonçait que Jean allait mieux. Quelques jours après vint une lettre.

Gertrude la dévora ; mais les quatre pages de son mari la laissèrent dans une sorte de tristesse vague. Pierre ne répondait aucunement aux questions qu'elle lui adressait. Il en fut de même pour une seconde et une troisième lettre. Le jeune homme parlait beaucoup à sa femme de la maladie dont était atteint le commandant, mais il semblait qu'il n'avait pas lu ou mal lu les lettres de Gertrude, puisqu'il ne lui donnait aucun des détails qu'elle désirait avoir.

Vers le commencement d'octobre, Gertrude reçut un petit mot de Mme Delcroix dans lequel cette excellente femme la priait de revenir à la Ravinière. L'absence de Pierre semblait devoir se prolonger plus que de raison. Gertrude n'hésita pas. Somme toute, elle serait avec des gens sur la solide affection desquels elle savait pouvoir absolument compter. Elle envoya purement et simplement une dépêche à Aden, pour annoncer à son mari qu'elle changeait de résidence, voulant éviter ainsi que les lettres de Pierre subissent même un retard de quelques jours.

À la Ravinière, on lui fit le même accueil affectueux et empressé sur lequel elle était en droit de compter. La même hiérarchie existait tant pour

la femme que pour le mari. Le colonel l'appelait ma cousine, Mme Delcroix, ma nièce.

Du reste, avec le temps, le caractère de ces excellentes gens s'était accentué dans le sens que Gertrude connaissait. Le colonel paraissait avoir renoncé à découvrir le serin rouge ! Il avait récolté un beau jour, grâce à l'accouplement d'un serin pieux à huppe, et d'un rouge-gorge femelle, un oiseau bizarre, couleur de terre de Siègne brûlée, lequel était vraiment fort laid à contempler. Ce serin affreux était la grande joie du colonel, qui avait pris le parti de faire absolument la sourde oreille à toutes les attaques de sa femme.

Mme Delcroix, toujours inconsolable de n'avoir pas eue son Emmeline, avait calculé que si cette Emmeline hypothétique avait vu le jour, elle aurait évidemment une fille à son tour. Mme Delcroix parlait donc plus rarement de sa fille, mais constamment de sa petite-fille.

— Oh ! ma pauvre Gertrude, je suis bien malheureuse, lui dit-elle quelques jours après son arrivée, le colonel vieillit de plus en plus. Croirais-tu que j'ai beau lui parler de la fille d'Emmeline, il ne comprend pas ses devoirs ? Un grand-père mourant ! Il rentre maintenant aux heures les plus hétéroclites de la nuit. C'est indécent. Je reste immobile à l'attendre et il ne rentre pas. Pauvre fille d'Emmeline, elle serait en âge de comprendre maintenant... Elle serait bien malheureuse en voyant l'inconduit de son aïeul.

Il ne fallait rien moins que cet intérieur calme, plein de tendresse, pour que la jeune femme se consolât du silence et de l'absence prolongée de son mari. Car Pierre non-seulement ne parlait pas de son retour, mais encore ne donnait plus signe



possible, la discussion par le Sénat des lois sur le crédit agricole, sur les syndicats, sur les sociétés coopératives et sur la Banque centrale.

Le Tsar et M. Carnot

Les journaux allemands signalent le passage, à Eydtkuhnen, à la frontière russo allemande, de six magnifiques chevaux de race française. Ces chevaux seraient offerts à M. Carnot par le tsar.

La Flotte russe dans la Méditerranée

Le correspondant du Daily Telegraph à Berlin dit que la nouvelle au sujet des négociations de l'amiral Avellan avec le gouvernement grec, n'a pas encore été confirmée dans les cercles officiels, mais on croit cependant la nouvelle exacte en substance.

Ce correspondant apprend aussi que le gouvernement grec recherche à accéder aux demandes de la Russie. C'est ainsi qu'il s'agirait, dit-on, de prendre à la Russie certains bâtiments en ruine, qui lui furent cédés après la guerre de l'indépendance, et qu'elle abandonnés depuis.

Le correspondant du Daily Telegraph à Pétersbourg apprend de bonne source que le gouvernement grec vendrait soit l'île de Milo, soit l'île de Panos, si un prix assez considérable était offert. M. Tricoups demanderait une compensation politique aussi bien que financière; mais la Grèce, ajoute le correspondant, ne peut s'arrêter à ces considérations politiques dans l'état actuel de ses finances, et l'on croit que la transaction pourra avoir lieu. Un des résultats de cette transaction serait l'adhésion de la Grèce à l'alliance franco-russe. Le fait de l'établissement d'une flotte russe dans la Méditerranée fera plus, dit le correspondant, pour détacher l'Italie de la triple alliance que tous les arguments.

Français et Russes

Le capitaine de vaisseau Tchoukhine, commandant le croiseur cuirassé Pamyat-Azova, vient d'adresser à M. Ferrero, maire de Toulon, la lettre suivante datée en rade du Pirée :

Monsieur le maire, Au nom du Pamyat-Azova et au mien, je vous prie d'accepter mes remerciements pour le charmant accueil que la ville de Toulon nous a fait. Nous gardons tous et emportons le meilleur souvenir de notre séjour dans les eaux françaises et les marques de sympathie avec lesquelles nous avons été reçus ont assez témoigné de l'amitié du peuple français. Veuillez, monsieur le maire, transmettre à la municipalité de votre ville notre parfaite reconnaissance pour les souvenirs envoyés à bord que chacun garde avec vénération en mémoire de cette brillante époque.

L'Affolement de la triplice

La Correspondance politique de Vienne se fait envoyer de Constantinople une lettre qui paraît dictée par la crainte que la Turquie ne fasse bientôt quelque manifestation pouvant être interprétée dans un sens favorable à l'entente franco-russe. Le correspondant de la feuille viennoise n'attend pas que cette manifestation se produise pour déclarer qu'elle n'aura aucune valeur réelle, et sans savoir comment elle aura lieu, ni même si elle aura lieu. Il s'efforce de prouver qu'elle sera sans conséquence.

Ce nouveau symptôme d'affolement de la presse russophobe est intéressant à signaler.

de vie. Vers le commencement de novembre, — il y avait trois mois et demi que Pierre était parti — on remit à M. Delcroix une lettre du commandant. Il était guéri, Pierre allait revenir. La lettre se terminait par ces mots, en post-scriptum :

Gertrude a dû être inquiète en n'ayant pas de nouvelles de son mari... Ce pauvre garçon est désolé. Nous n'avons que de rares courriers, et encore le dernier steam-boat qui emportait la malle a fait naufrage.

Ceci pouvait rassurer Gertrude, mais non la consoler. Ah ! elle se disait que si elle avait été absente, elle aurait bien trouvé le moyen d'écrire à Pierre, quels que fussent les empêchements qui existassent.

Novembre s'écoula ainsi. Dans les derniers jours du mois, Gertrude prit à part Mme Delcroix. Elle était bien malheureuse et c'était vers sa tante qu'elle se réfugiait d'habitude. Bien qu'elle aimât le colonel, elle le trouvait vieilli, courbé, beaucoup trop occupé à ses serins pour qu'elle eût recours à ses bons avis.

Ne te désole pas, ma petite, lui dit Mme Delcroix. Je m'aperçois en effet, depuis quelques jours, que tes yeux sont rouges bien souvent. Tu n'es pas raisonnable. Est-ce qu'il faut se désespérer comme cela ? On l'a mal élevée. Je te réponds que la fille d'Emmeline ne se ferait pas tant de chagrin.

Elle poussa un gros soupir, puis elle ajouta : — Après ça, tous les maris sont des coureurs ! Il y a longtemps que je le dis. Il faut que nous soyons de vrais bécasses pour aimer comme ça ces coquins d'hommes ! Tiens, ton oncle, est-ce

L'Attentat contre M. Georgewitch

Le Figaro publie, une lettre de Leauthier, l'assassin de M. Georgewitch, lettre adressée à un publiciste socialiste, M. Sébastien Faure, le soir même du crime, pour lui demander de le défendre en cour d'assises.

Ce document démontre que l'attentat de Leauthier a un caractère nettement anarchiste.

Leauthier déclare, en effet, que, ne voulant ni mourir de faim ni se suicider, il a résolu de se venger sur les bourgeois.

Il exprime le regret de n'avoir pas eu le moyen de faire un grand coup comme le sublime compagnon Ravachol et de n'avoir pu choisir comme victime un magistrat en vue, par exemple M. Quesnay de Beaurepaire.

Mais, ajoute-t-il, je ne frapperai pas un innocent, en frappant le premier bourgeois venu.

L'amélioration qui s'était produite, dans l'état de M. Georgewitch, semble se maintenir. Le ministre de Serbie, bien que très affaibli par sa blessure, a passé une bonne nuit. Aucune des complications qu'on redoute ne s'est produite jusqu'à présent.

En Italie

On mande de Monzac que le comte Kalnoky a eu un entretien avec le roi Humbert qui a duré une heure et demie.

A la frontière

Les rapports des commissaires spéciaux de la frontière espagnole signalent des passages suspects.

A Carmaux

Le Journal dit qu'une grève partielle pourrait éclater à Carmaux, mais que la Compagnie refusant de consentir de nouvelles concessions, elle n'hésiterait pas à fermer ses puits.

Le même journal dit savoir que la révocation du maire Calvignac est imminente.

Les anarchistes à Paris

Le Figaro assure qu'à la suite d'une entrevue sérieuse qui a eu lieu entre MM. Dupuy et Lépine les anarchistes militants de Paris vont être étroitement surveillés.

Des bruits inquiétants courent à l'occasion des poursuites contre le Père Peinard.

L'attentat de Barcelone

De jour et de nuit les arrestations d'anarchistes continuent. Celles opérées depuis l'attentat du 7 atteignent le chiffre de 57. Au nombre des incarcérés se trouve une femme, Asuncion Batlle Vila, ardente propagandiste des idées anarchistes et qui eut déjà maille à partir avec les tribunaux.

Des révélations obtenues de plusieurs prisonniers font espérer qu'on aura mis la main au moins sur l'auteur resté inconnu jusqu'à ce jour des explosions de la place Royale, de Villanueva y Geltru et autres, qui jetaient l'épouvante de loin en loin, et en des moments psychologiques, sur certains points de la province.

On attend l'arrivée d'un navire de guerre dans le port de Barcelone, sur lequel seraient réunis tous les individus arrêtés pour suspicion de complicité dans l'attentat du Liceo.

Encore la dynamite !

Un pétard chargé de dynamite a été jeté, à Vendrell, dans une maison habitée par don Francisco Sans, dit Francisquet Del Rita, maire d'une

petite localité voisine ayant nom Bellvey.

Francisco Sans était couché en compagnie de sa femme, un enfant dormait dans un berceau, placé à côté du père, et c'est dans cette chambre, où reposait toute une famille, que le pétard a été lancé à travers une fenêtre donnant sur la rue.

L'explosion a fait sauter une partie du plafond, défoncé un cloison et brisé quelques meubles; mais aucun des membres de la famille Sans n'a été blessé.

L'auteur de l'attentat sera très probablement arrêté.

La Dynamite à Marseille

Jeudi, à minuit dix, une violente explosion a mis en émoi la rue où est situé l'hôtel du commandant du 15<sup>e</sup> corps d'armée. Le bruit de l'explosion a été entendu de la Cannebière où l'émotion a été énorme. Les agents de police, accourus sur le lieu de l'explosion qui avait fait voler en éclats les vitres des maisons avoisinantes, constatèrent qu'une marmite chargée de dynamite avait été déposée dans une des guérites placées devant l'escalier principal du quartier général du 15<sup>e</sup> corps. Naturellement, la guérite a été mise en pièces.

Les soupçons se portent sur un italien que l'on a vu rôder dans la soirée autour de l'hôtel du commandement. Il n'y a heureusement aucune victime.

La panique est grande.

Tous les commissaires de police ont opéré, dans la matinée, des perquisitions et ont mis une quarantaine d'anarchistes en état d'arrestation. La plus sérieuse de ces arrestations, celle qu'on espère devoir mettre la justice sur la piste, est celle d'un cordonnier nommé Carlo, qui, dans la soirée, une heure environ avant l'explosion a dit dans une buvette, devant trois témoins : « Avant deux ou trois jours, il arrivera de grands malheurs à Marseille. »

Carlo nie ce propos, que les témoins maintiennent formellement.

Au Dahomey

Paris, 17 novembre.

Le ministre de la marine a reçu du général Dodds la dépêche suivante, expédiée le 10 novembre du poste de Doghs :

Le 6 novembre, le général se trouvait à six kilomètres au sud du camp de Behanzin, et le 8 la colonne Dumas arrivait à dix kilomètres à l'est.

Les mouvements combinés des deux colonnes ont produit une grande panique chez l'ennemi et donné d'heureux résultats.

Behanzin et ses guerriers se sont enfuis dans la brousse. Un grand nombre de chefs dahoméens, parmi lesquels se trouvent les oncles et huit frères de l'ex-roi, ont fait leur soumission; 460 fusils à tir rapide, trois canons Krupp et une mitrailleuse ont été remis entre mes mains.

Le 12, le général Dodds était au bivouac de Zounetou.

Une colonne légère a été lancée à la poursuite de Behanzin et il y a à espérer qu'il se rendra à bref délai.

Les troupes montrent le plus grand entrain.

L'état sanitaire est excellent.

Les envoyés de Behanzin

Paris, 17 novembre.

La mission dahoméenne est partie hier soir,

retournant au Dahomey. En quittant Paris, elle a fait remettre à l'Élysée une lettre rédigée en un anglais imparfait par Dasoo, secrétaire du roi. Il est dit dans cette lettre que la mission était venue pour conclure la paix et dissiper les malentendus créés par le roi Toffa.

N'ayant pas obtenu d'être reçue et ne pouvant rester plus longtemps sous le climat de France elle se retire. Elle n'a pas eu l'honneur de contribuer à amener la paix, que Dieu la fasse ! Les messagers de Behanzin ajoutent qu'ils s'embarquent à Liverpool et qu'ils s'arrêteront à la Grande-Canarie. Ils sollicitent du président la faveur de pouvoir rejoindre leur roi en passant par Wyddah.

La lettre est signée des quatre membres de la mission.

La guerre au Maroc

Melilla, 16 novembre.

Les forces arrivées de la péninsule sont entassées dans leurs campements, sur la plage.

Les forts, qui ne peuvent plus être maintenant en communication continue avec la plage, sont ravitaillés par des expéditions intermittentes. Ces envois sont toujours pour les Kabyles, l'occasion d'une attaque.

Les travaux du grand campement de Forcas-Colorados ont été interrompus, aujourd'hui, à cause du feu incessant de l'ennemi, qui arrête de temps en temps pour tirer à mitraille avec de vieux canons en bronze.

Les troupes attendent impatiemment les opérations qui semblent paralysées par des raisons diplomatiques.

Les négociations avec le sultan, marchent fort lentement, et, pendant qu'elles durent, le gouvernement ne permet pas aux généraux de prendre l'offensive.

Le sultan a envoyé son frère dans le Riff avec de la cavalerie. Les contingents de diverses tribus devront s'unir à lui.

Les dessinateurs et correspondants du Monde illustré ont été invités à quitter Melilla en vertu d'une décision du ministre de la guerre refusant d'autoriser les correspondants et les attachés militaires étrangers à suivre les opérations.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Validation

Nos trois honorables députés MM. Talou, Rey et Lachèze, ont été validés sans contestation. L'élection de M. Vival, à Figeac, est contestée.

Chemin de fer

M. de Verninac, sénateur, vient de recevoir de M. le Directeur de la Compagnie d'Orléans la lettre suivante :

Monsieur le sénateur,

Par lettre du 9 courant vous m'avez fait l'honneur de me demander l'arrêt au passage à niveau de Baladou des trains légers qui y passent actuellement à midi 42 et à 1 h. 18 du soir.

Je m'empresserai de vous informer, monsieur le sénateur, que nous rechercherons dans l'étude de notre prochain service d'été le moyen de satisfaire à votre désir.

Agréer, monsieur le sénateur, l'assurance de ma haute considération.

Le directeur de la Compagnie

Signé HEURTAUT

rent à obéir sans réplique. Mais elle voyait devant elle Pierre et Jean, pâles tous deux, graves, sombres. Gertrude se tenait immobile et comme pétrifiée. L'excellente femme céda, sous l'influence d'une teureur qu'elle ne s'expliquait pas.

Madame, dit le commandant à sa belle-cœur quand ils furent seuls tous les trois, j'ai voulu que personne ne fût présent à l'entretien que nous allons avoir en famille.

Pierre... Pierre... je suis folle, sans doute ! s'écria-t-elle en courant à son mari. Pourquoi n'as-tu pas même été voir ton fils ?...

Veillez écouter, pour le moment, Madame, vous répondrez ensuite. Il est inutile que vous parliez à votre mari. Où le malheureux trouverait-il la force de prononcer une parole ? Regardez-le ? Voilà ce que vous avez fait d'un homme jeune, fort, loyal, qui vous aimait et que vous avez trahi.

Pierre était comme écrasé sur un siège. Il leva en ce moment les yeux sur sa femme. Elle resta stupéfaite du changement qui s'était opéré en lui. Son mari avait vieilli de dix ans.

Pierre dit-elle avec un accent d'indignable fierté, ton frère vient de m'insulter et tu ne m'as pas défendue !

Madame, reprit le commandant, prenez d'abord connaissance de ces deux lettres. Dans l'une, il est prouvé que cet héritage de deux millions que vous avez fait d'une façon si inopinée n'exista jamais. Dans l'autre, M. Mortimer vous toute la vérité... sur vous et sur son fils.

(A suivre.)



**Conseil municipal**

Le Conseil municipal de Cahors se réunira lundi 20 novembre à 8 heures du soir.

**Ordre du jour :**

- Session de novembre.
- Désignation des répartiteurs.
- Comité de patronage pour les apprentis et employés dans l'industrie. Désignation d'un Conseil municipal.
- Bourses communales et Galdemar vacantes.
- Enfants assistés. Somme à voter.
- Caisse des écoles. Création.
- Pétitions et affaires diverses.
- Nomination d'une commission pour le concours régional.
- Rapports des commissions.

**Tribunal de commerce de Cahors**

Par arrêté en date du 15 novembre courant, les électeurs portés, en conformité de l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 13 février 1884, sur les listes consulaires, sont convoqués pour le dimanche, 10 décembre prochain, à la mairie de leur chef-lieu de canton, sous la présidence du maire dudit chef-lieu ou de son délégué, à l'effet de procéder au renouvellement partiel des membres du tribunal de commerce de Cahors, pour l'année 1894, au nombre de trois savoir : le président, un juge titulaire et un juge suppléant.

Pour les deux cantons de Cahors, les élections auront lieu : au Tribunal de commerce pour le canton Nord, et à la mairie pour le canton Sud.

Les membres sortants sont, cette année : MM. Cangardel, président, qui a déjà démissionné ; Léria, Victor, juge titulaire, et Capelle, juge suppléant.

**Arrivés des conscrits**

Jeu de nuit, à 7 heures, un train spécial a amené de Montauban 420 conscrits de la classe 1892 destinés au 7<sup>e</sup> de ligne.

**Les obligataires de Panama**

M. Lemarquis, administrateur judiciaire, 3, rue Louis-le-Grand, Paris, mandataire des porteurs d'obligations de Panama, comme nommé à cette fonction par jugement du tribunal civil de la Seine du 4 juillet 1893, rappelle aux obligataires qu'il y a intérêt pour eux à se faire connaître à lui afin qu'il puisse les tenir directement au courant.

Il leur rappelle également qu'il ne peut en résulter pour eux aucun engagement ni aucun frais.

**Incendie**

Hier au soir, vers huit heures, la population cadurcienne a été mise en émoi par le son lugubre du tocsin. C'était la maison des Frères de l'école chrétienne qui brûlait.

Aux appels désespérés de la clochette de l'établissement tout le quartier, les séminaristes, la troupe et les pompiers, suivis d'une foule très considérable, se rendaient au lieu du sinistre.

Le feu, qui avait pris, on ne sait comment, dans les combles, gagnait rapidement la grande aile du sud dans laquelle se trouvaient les dortoirs, les classes et la chapelle.

On se préoccupait des pauvres petits pensionnaires ; mais on ne tarda pas à apprendre qu'on les avait fait lever précipitamment de leur lit et qu'ils étaient en lieu sûr.

En attendant, la chaîne finissait par s'organiser sous les ordres des officiers et des gendarmes et les pompes, bien alimentées parvenaient difficilement à circonscrire l'incendie qui a brûlé jusqu'à trois heures du matin.

Les sapeurs Sembel et Delbosc ont été légèrement contusionnés.

Les pertes matérielles, s'élevant de 20 à 25 mille francs, sont couvertes par des assurances.

**Acte de probité**

Le nommé Vaysset, Jules, âgé de 9 ans, demeurant rue Nationale, n° 50, a trouvé une certaine somme d'argent sur la voie publique qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

**Salubrité publique**

La police a dressé procès-verbal contre douze propriétaires de notre ville, qui ont conservé, après avertissement, du fumier à air libre, dans les cours de leurs maisons.

**Aviron cadurcien**

MM. les membres de l'Aviron cadurcien sont instamment priés d'assister à la séance générale qui aura lieu lundi, 20 novembre courant, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la Société (Café du Midi).

**Ordre du jour :**

- 1<sup>o</sup> Lecture du procès-verbal ;
- 2<sup>o</sup> Paiement des cotisations ;
- 3<sup>o</sup> Questions diverses.

**Tribunal correctionnel de Cahors**

Audience du 16 novembre

3 chasseurs sans permis sont condamnés à 16 fr. d'amende ; 6 sont condamnés à 25 fr. ; 4 à 30 fr. ; et enfin 1 dernier à 100 fr. d'amende.

Le nommé Abidon Licurgue, 60 ans, cultivateur à Larroque-des-Arcs, prévenu d'avoir émondé

un chêne dans la propriété du sieur Dissès, est condamné à 2 fr. d'amende (délit forestier.) Défenseur, M<sup>e</sup> Munin-Bourdin.

Le sieur J. C..., pêcheur à Larroque-des-Arcs, est condamné à 5 fr. d'amende, pour avoir pêché avec la carafe, engin prohibé même aux fermiers de pêche.

La dame Marie Teil, épouse Conté, 36 ans, ménagère à Bach est condamnée à 15 jours de prison (loi Bérenger) et 16 fr. d'amende pour coups et blessures. Défenseur, M<sup>e</sup> Munin-Bourdin.

Le sieur Jean Garrigues, 48 ans, cultivateur à Montcabrier, est condamné à 1 mois de prison (loi Bérenger) et 16 fr. d'amende pour vol de foin.

**Figeac**

Le conseil d'hygiène de l'arrondissement de Figeac s'est réuni mardi à l'hôtel de la sous-préfecture.

Étaient présents : MM. Poux-Laville, sous-préfet, président ; Houradou, Brugel, docteurs en médecine ; Cougoule, pharmacien ; Brives, architecte ; Campagne, vétérinaire sanitaire.

Absent, M. le docteur Fau, qui s'était fait excuser par lettre.

M. le président donne communication au conseil d'une lettre de M. le préfet du Lot, faisant connaître qu'un cas de charbon sur un bœuf ayant été constaté dans la commune du Bourg, M. Campagne fut chargé de procéder à une enquête sur l'origine de la maladie.

Dans son rapport, M. Campagne signale qu'au cours de l'enquête, il a constaté, dans les communes du Bouyssou et d'Issepts, l'existence de lieux d'équarrissage qui, outre leur insalubrité proverbiale, sont un foyer incessant d'infection.

M. Campagne donne lecture lui-même de son rapport qui est approuvé à l'unanimité.

Avant de se retirer, le conseil émet le vœu que l'administration supérieure prenne toutes les mesures urgentes pour faire cesser cet état de choses qui ne peut que nuire à la santé de l'homme et des animaux.

**Labastide-Murat**

La foire du 2<sup>e</sup> lundi de novembre, n'a pas eu d'importance. Le foirail aux bœufs, n'était pas garni ; les quelques transactions qui ont eu lieu, étaient en baisse. Le foirail des bêtes à laine était bien approvisionné et le cours était le même qu'aux foires précédentes.

Le blé toujours au prix de 12 à 13 fr. 50 ; le maïs 9 fr. ; l'avoine de 8 à 9 fr. Les pommes de terre 3 fr. Il y avait baisse sur la volaille et sur le gibier.

Peu de porcs gras et le prix est de 0,40 à 0,45 la livre. Les porcelets se donnent.

Beaucoup de marchands étalagistes.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 11 au 18 Novembre 1893

**Naissances**

- Fauchier Marie, rue des Capucins.
- Gauthier Marie, rue du Château, 18.
- Imbert Pierre, rue neuve des Badernes, 7.

**Décès**

- Fabre Emile, 4 ans, rue St-Urcisse, 7.
- Graulière Marie, 65 ans, épouse Baudel, avenue de Toulouse, 32.
- Lachaise Dominique, 76 ans, rue du Château.
- Clavel Jeanne, 63 ans, épouse Lestrade, rue Feydel, 12.
- Alibert Guillaume, serrurier, 69 ans, rue des Soubirous, 28.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Direction J.-P. GUYOT

**La représentation de mardi prochain**

Après le beau drame de *Patrie*, la direction de notre scène annonce, pour le mardi 21 novembre, le *Courrier de Lyon*.

Cette pièce dont le succès fut énorme à la création et qui est annuellement reprise à Paris, repose, on le sait, sur la terrible erreur judiciaire dont l'infortuné Lesurques a été la victime, en raison de l'incroyable ressemblance qui existait entre lui et le coupable Dubosc. Ces deux rôles sont joués par le même artiste, et les auteurs ont très habilement tiré parti de cette étrangeté.

Le père de Lesurque frappé d'un coup de feu par Dubosc, accuse lui-même son fils, qu'il croit reconnaître : cette scène est une des plus poignantes du drame. Rien de plus saisissant que la lutte de l'honnête homme contre l'épouvantable fatalité qui le persécute !

Mais le chef d'œuvre de cet ouvrage c'est le rôle de Chopart dit l'Amable, le maquignon assassin, complice de Dubosc, misérable sans foi ni loi, dont l'artiste Paulin Ménier a fait un type inoubliable de cynisme et de comique brutal. Cet homme se débat contre l'accusation qui l'enserre. Que lui importe Lesurques ? Il le sait bien innocent, mais l'avouer c'est en même temps se déclarer coupable. Il nie, il nie avec acharnement, quand enfin, devant les larmes de la fille de Lesurques, qui trouve des paroles pour remuer le cœur du monstre, il se laisse attendrir en s'écriant : « C'est ma tête que vous voulez ! Eh bien ! je vous la donne ! Lesurques est innocent ! Enlevez, c'est pesé ! »

C'est M. Pigot-Guyot qui est chargé du personnage de Chopart, dont la voix, le costume et l'allure, constituent toute une tradition scénique, que ce comédien, hors de pair, saura nous

présenter intacte. M. Vallée remplira le double rôle de Lesurques et de Dubosc, et Mme G. Montout celui de Jeanne, l'infortunée maîtresse de l'assassin.

Le spectacle commencera par la joyeuse opérette de Varney : **Les Mousquetaires au Couvent**, avec les principaux sujets de la troupe lyrique, notamment le ténor, M. Trioque ; le baryton, M. Sperte ; l'impayable M. Laclaverie et les deux divettes si goûtées, MM<sup>es</sup> Demanthe Guyot et Viannet, qui rivaliseront de grâce et de brio, sous les traits de l'espiègle Louise et l'accorte Simonne.

Les bureaux s'ouvriront à sept heures. On commencera à sept heures et demie.

**BUREAU DE BIENFAISANCE DE CAHORS**

**ADJUDICATION**

PAR SOUMISSION CACHETÉE

DE LA

**FOURNITURE DU PAIN**

Pendant l'année 1894

Il sera procédé, par la Commission administrative, en présence du Receveur de l'Établissement, le Lundi 4 décembre 1893, à deux heures du soir, dans une des salles du bureau de Bienfaisance, à l'adjudication au rabais et par soumission cachetée de la fourniture du PAIN pour l'année 1894 :

Quantité approximative : 50.000 kilog.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions générales, imposées aux adjudicataires, est déposé au Secrétariat, rue St-James (impasse de la Charité) où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

Les soumissions cachetées seront reçues par le Président de la Commission qui en fera l'ouverture et procédera ensuite, dans les formes de droit, à l'adjudication Cahors, le 10 novembre 1893.

Le Maire,

Président de la Commission administrative, Chevalier de la Légion d'honneur, J.-H. COSTES.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME du 19 NOVEMBRE 1893

de 2 à 3 h. du soir (Allées Fénélon)

- Le Cimbre, P. R.
- Les Dragons de Villars, Ouvert.
- Dolorès, Polka
- Les Mousquetaires au Couvent, f.
- Polka des Troupiers
- Signard.
- Maillard.
- Waldfel.
- Varney.
- Desormes.

**Prime à nos Abonnés**



Les Armes de précision de la maison

Marius BERGER, fils

de St-Étienne

Seront vendues par notre intermédiaire, 100/0 au-dessous de leur valeur.

C'est une occasion dont nous engageons nos lecteurs à profiter, à cette époque de la chasse et bientôt des étrennes.

Envoi franco du Catalogue illustré. On peut voir, dans nos bureaux, un type superbe de carabines de tir.

En se réveillant le matin, beaucoup de personnes ont la langue lourde et *mauvais goût dans la bouche*. C'est l'indice le plus certain d'une mauvaise digestion et d'une maladie d'estomac à son début. Il faut se hâter d'enrayer le mal en faisant usage de **Tisane Dussolin**, qui est en même temps *tonique, dépuratif, antiscorbutique et reconstituant des forces et du sang*. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon avec la notice indiquant la manière de s'en servir. Bien se rappeler le nom **Tisane Dussolin**. Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Les meilleurs potages se font avec le **Tapioca Rils**.

**Au bout de 3 à 4 jours!** — Sainte-Colombe, par Orpierre (Hautes-Alpes), le 25 novembre 1892. Ma fille était atteinte de maux d'estomac qui lui faisaient tout rejeter ; vos pilules Suisses lui ont fait beaucoup de bien : au bout de 3 à 4 jours elle pouvait supporter des aliments légers, et aujourd'hui elle a bon appétit et sa digestion se fait régulièrement.

(Sig. lég.) M<sup>me</sup> Bosc, maîtresse de couture.

**BULLETIN FINANCIER**

Le bruit ayant couru hier que le ministre des finances allait déposer sur les bureaux de la Chambre un projet de conversion du 4 1/2 cette valeur est montée à 105. Nécessairement le 3 0/0 est tombé à 98.00, l'amortissable s'est échangé à 99.85. L'Italien, quoique rien ne justifie une amélioration dans la situation du pays au point de vue financier, fait 80.30.

Le Hongrois très calme cote 98 3/8. L'Extérieure Espagnole se maintient à 60 1/16. Le Turc passe de 22.37 à 22.35. Le russe est bien tenu. Le Crédit Foncier s'échange à 1047.50. Le Crédit Lyonnais très ferme est à 772.50, les autres banques ont une légère hausse. Nos grandes Cies chemins de fer, sont toujours très recherchées. Pas de changement depuis hier à signaler.



**Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer**

contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la **Tisane Dussolin** ;

le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibillieux connu est la **Tisane Dussolin**.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la **Tisane Dussolin**

produit un effet **Dépuratif, Laxatif ou Purgatif**, et guérit la constipation en régularisant les fonctions ; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La **Tisane Dussolin** se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Cahors, pharmacie P. Prevot.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans) Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Table with 2 columns: Distance (2, 3, 4, 5, 6 personnes) and Percentage (20%, 25%, 30%, 35%, 40%)

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans) Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

AUDOUARD

Ex-Professeur de PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix.

PRIX MODÉRÉS Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

TOUTES les bonnes CUISINIÈRES

vous diront que le meilleur Tapioca est le

Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈTLE à QUATRE FEUILLES Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épiceries et de produits alimentaires. Gros: 262, Boulevard Voltaire, PARIS.



PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maîtres et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES les LIBRAIRIES

et à l'imprimerie Layou, rue du Lycée (Cahors)

La petite Carte de poche DU LOT

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1893)

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse with columns for destination, departure/arrival times, and train numbers (17, 5, 21, 35, 1125).

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris with columns for destination, departure/arrival times, and train numbers (16, 1140, 26, 1126, 1136, 40).

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos with columns for destination, departure/arrival times, and train numbers.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors with columns for destination, departure/arrival times, and train numbers.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac with columns for destination, departure/arrival times, and train numbers.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors with columns for destination, departure/arrival times, and train numbers.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

MALADIES du CŒUR

HYDRŒPISIES, ASTHMES, CATARRHES, etc. Le SIROP de Digitale de LABELONYE employé avec succès depuis plus de 40 ans contre ces diverses Affections.

ANÉMIE, CHLOROSE, FAIBLESSE, etc. Le plus Efficace des Ferrugineux

DRAGÉES de GÉLIS et CONTÉ

AU LACTATE DE FER Approuvées par l'Académie de Médecine. A Paris: Maison LABELONYE, 99, r. d'Aboukir et toutes Pharmacies.

A CÉDER un Journal

judiciaire (grand format) avec son RECUEIL ANNUEL (14 années d'existence) donnant de très beaux résultats, situé dans le chef-lieu d'un des départements du Sud-Ouest.

Ecrire à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, à Paris, sous les initiales D. Z.

A céder

pour cause de maladie un fonds de commerce de grains.

S'adresser à Madame veuve SOUBRIÉ, rue St-James, n° 3, à Cahors.

Le propriétaire-gérant : LAYOU.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.